

Déclaration sud-africaine du Cap pour le BDS

8 février 2014

La Commission parlementaire d'Afrique du Sud a organisé une « *Conférence de solidarité pour soutenir les peuples de Palestine, du Sahara occidental et de Cuba* » le jeudi 6 février 2014. La séance a été ouverte par une icône de la lutte anti-apartheid, Ahmed Kathrada. Qui fut suivi à la tribune par le vice-ministre sud-africain aux Relations internationales, Marius Fransman ; par le président de la Commission parlementaire des Relations internationales, Mr Tisetso Magama, député ; et les ambassadeurs de Cuba, de Palestine et du Sahara occidental.

L'organisation des droits de l'homme et de solidarité avec la Palestine, BDS Afrique du Sud, s'est félicitée des résolutions et recommandations de la Conférence. En particulier, cette organisation qui mène campagne pour les boycotts, désinvestissements et sanctions a été heureuse de voir qu'il a été recommandé de transmettre le rapport du Conseil de recherche en sciences humaines 2009 (HSRC), qui juge Israël responsable d'apartheid, à des organismes internationaux, comme l'Union parlementaire internationale, la Cour pénale internationale, les Nations-Unies et l'Union africaine.

À cette Conférence parlementaire participaient des députés ainsi qu'un large éventail d'organisations de la société civile, notamment des représentants du plus grand syndicat d'Afrique du Sud, le COSATU ; du Parti communiste sud-africain (SACP) ; du Congrès national africain (ANC) ; de la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANC Youth League) ; du Congrès du peuple (COPE) ; des Combattants pour la liberté

économique (EFF) ; de la Coalition pour une Palestine libre (CFP) ; des Amis de la société cubaine (FOCUS) ; du Forum solidarité du Sahara occidental ; de Kairos Afrique du Sud ; de Media Review Network (MRN) ; du Parti chrétien démocrate africain (ACDP) ; du BDS Afrique du Sud, ainsi que quelques membres de la communauté juive sud-africaine qui s'identifient aux luttes pour la Palestine, Cuba et le Sahara occidental.

« La Conférence de solidarité est une première du genre au parlement » explique Mr Magama. *« C'est l'aboutissement d'un travail considérable qui a été fourni... pour répondre à l'appel lancé par le Président Zuma dans ses discours sur l'état de la Nation depuis 2010, avec le message que la solidarité doit figurer comme un élément fort de l'internationalisme de l'Afrique du Sud... Le premier objectif de la Conférence est de faire prendre conscience au peuple d'Afrique du Sud des défis communs auxquels sont confrontés les peuples de Cuba, de la Palestine et du Sahara occidental quant au déni des droits humains. »*

Ci-dessous, la liste complète des recommandations et résolutions adoptées par la Conférence parlementaire pour la Palestine.

Conférence des Relations internationales du Parlement sud-africain : résolutions et recommandations concernant la Palestine

6 février 2014

1 – L'Afrique du Sud a l'obligation juridique de par le Statut de Rome d'instituer un tribunal spécial pour juger les crimes de guerre, ceci devant être fait de toute urgence. L'Afrique du Sud doit régler promptement la question du « Gaza Docket »

(*) et des Sud-Africains qui servent dans les Forces de défense israélienne.

2 – Le rapport du Conseil de recherche en sciences humaines (HSRC) de 2009 qui juge Israël coupable d'apartheid doit être adopté par le Parlement d'Afrique du Sud et par le gouvernement sud-africain. Le rapport HSRC doit être également communiqué à des organismes internationaux, notamment l'Union parlementaire internationale, la Cour pénale internationale et l'Union africaine.

3 – L'Afrique du Sud a une obligation juridique de mettre fin à toutes transactions financières avec les entreprises coloniales israéliennes, de même qu'avec les banques et entreprises impliquées dans les colonies israéliennes. Ceci à l'instar des mêmes développements en Europe et en d'autres pays.

4 – Sur la scène internationale, l'Afrique du Sud doit faire pression soutenir notamment financièrement les Palestiniens pour un développement socio-économique après la fin de l'occupation illégale israélienne.

5 – Le gouvernement sud-africain doit aider les étudiants palestiniens, par un acte concret de solidarité, de la même manière que l'Inde, Cuba et d'autres pays ont soutenu l'Afrique du Sud dans les années 1980.

6 – L'entrée en Afrique du Sud pour les Palestiniens doit être facilitée.

7 – Le système de santé palestinien doit être soutenu au-delà de la capacité des personnes. L'infrastructure à Gaza, en Cisjordanie et dans les camps de réfugiés doit être aidée.

8 – La Conférence soutient la Déclaration de Robben Island pour la liberté de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens. (**)

9 – La Conférence soutient l'appel des Palestiniens pour le boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), lancé par la majorité des Palestiniens. Des sanctions complètes militaires, financières et politiques doivent être appliquées contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme aux résolutions des Nations-Unies et au droit international et qu'il mette fin à son occupation.

10 – Tous les partis politiques sud-africains doivent faire connaître clairement leur position sur la situation désespérée du peuple palestinien, et ce suffisamment tôt dans la période pré-électorale de 2014.

11 – Les visites de témoignages et de solidarité en Palestine doivent être encouragées, par exemple, à travers le programme EAPPPI (programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et Israël) du Conseil œcuménique des Églises (COE).

12 – L'Afrique du Sud doit élaborer et fortifier un bloc diplomatique international en solidarité avec le peuple palestinien.

13 – Le gouvernement et le parlement sud-africains doivent faire campagne pour qu'Israël soit suspendu du réseau interbancaire SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) (**).

14 – Les efforts de réconciliation palestiniens doivent être encouragés et aidés.

15 – Notre gouvernement et notre parlement devront déposer les résolutions et recommandations ci-dessus auprès de l'Union africaine, des Nations-Unies et de l'Union interparlementaire (Assemblée nationale d'Afrique du Sud).

Notes du traducteur :

(*) « Gaza Docket » : Dossier contenant des preuves de

l'implication de Sud-Africains dans les crimes de guerre lors de l'opération israélienne Plomb Durci de décembre 2008 contre la bande de Gaza – <http://fr.slideshare.net/MuslimLawyers/gaza-docket> –

(**) Déclaration de Roben Island : <http://kairossouthernafrica.wordpress.com/2013/10/28/full-text-of-historic-robber-island-declaration-for-the-freedom-of-marwan-barghouthi-and-all-palestinian-prisoners/>

(***) http://www.memoireonline.com/03/07/403/m_gestion-credits-encaissements-documentaires-importation-amen-bank7.html

Media Review Network : <http://mediareviewnet.com/2014/02/the-cape-town-declaration/>

Traduction : JPP